



INVITATION

Une rencontre dédiée au bois local
entre élus et professionnels dans les Cévennes

Communiqué de Presse

21 octobre 2022



Le jeudi 3 novembre 2022, Bois des Territoires du Massif central (BTMC), les Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée, le Pays des Cévennes, et la commune de Rousson s'associent et organisent une Rencontre entre les élus du territoire et les professionnels de la filière bois. Dédié au bois local, le rendez-vous est donné à l'auditorium du groupe scolaire de Rousson, dans le Gard, dès 17h30.

Les enjeux des bois locaux certifiés expliqués pour la première fois dans le Gard

Pour la première fois, une rencontre sur le bois local et durable certifié Bois des Territoires du Massif central est organisée dans le Gard, en Cévennes. L'objectif est de renforcer les liens entre élus et acteurs locaux de la filière forêt-bois afin de développer les projets de construction publique en bois sur le territoire. Cette rencontre permettra de mettre en exergue les enjeux de l'utilisation du bois local, à savoir : la structuration de la filière, la valorisation des savoir-faire locaux, et les retombées socio-économiques.

Afin de répondre à ces enjeux, les certifications Bois des Territoires du Massif central et PEFC seront présentées aux participants. Le concept de bois local certifié sera explicité auprès de la maîtrise d'ouvrage et des entreprises avec la mise en avant de ses caractéristiques : la gestion durable des forêts, la traçabilité à 100% et les qualités techniques (selon usage) des bois. Pour finir, les modalités d'inscription de la certification BTMC dans les marchés publics ainsi que les dispositifs financiers existants valorisant son utilisation seront exposés.

Un projet exemplaire : le groupe scolaire de Rousson

La rencontre se tiendra au cœur même d'un bâtiment en bois local certifié : le groupe scolaire de Rousson. L'entreprise certifiée Guilhot Construction Bois, qui a participé au chantier, partagera de manière concrète son expérience de terrain.

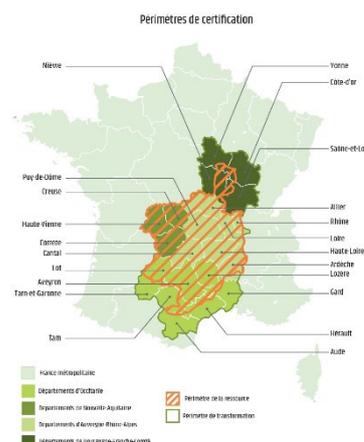
Sur ce chantier, la maîtrise d'ouvrage a bénéficié de financements de l'Etat, de la Région Occitanie, du Département du Gard et d'Alès Agglomération pour avoir facilités l'utilisation de bois certifié BTMC. De même, grâce à la certification, le chantier a pu décrocher le niveau or du label Bâtiment Durable Occitanie.

Le groupe scolaire de Rousson représente un investissement total de 12 millions d'euros. Il a permis l'utilisation de 346 m³ de bois local certifié et présente un indice de retombées économiques de 61,7% (soit sur 100€ investis 61,7 € sont directement injectés dans l'économie du territoire). Par ailleurs, le mobilier scolaire a utilisé du châtaignier provenant du Massif central, fourni par le Comptoir Cévenol du Bois, et mis en œuvre par la Menuiserie Pesin.

A propos de Bois des territoires du Massif central

L'Association pour la valorisation du Bois des territoires du Massif central a été créée en 2017. Elle œuvre à la valorisation de la ressource forestière du Massif central et au renforcement de l'économie locale sur les départements du Massif central grâce à la certification BTMC.

Accréditée par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC), elle permet de garantir une traçabilité des bois à 100%, de la forêt au bâtiment. 37 entreprises sont certifiées ou en cours de certification et 41 bâtiments en bois certifié ont été livrés ou sont en cours de réalisation.



A propos des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranées

Le réseau des Communes forestières œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt un élément fort de développement local. En Occitanie, plus de 700 collectivités sont adhérentes, dont une cinquantaine d'intercommunalités, et plusieurs départements. Ce réseau constitue une force de proposition vis-à-vis de l'Europe, de l'Etat, de la Région et des Départements pour la définition de leurs politiques forestières adaptées au contexte de la forêt Occitane.

De plus, il apporte une expertise technique aux élus locaux pour la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois. En effet, la responsabilité des élus municipaux porte sur l'ensemble du territoire communal pour lequel ils assurent des missions de propriétaire de forêt, d'aménageur de l'espace, de maître d'ouvrage de bâtiments, de responsable de la sécurité. Chacune de ces compétences les raccroche à la forêt et à l'utilisation du bois dans une logique de préservation de l'intérêt général.

A propos du Syndicat mixte du Pays des Cévennes

Le Syndicat mixte du Pays des Cévennes rassemble deux intercommunalités du nord du Gard (*Alès Agglomération et la Communauté de communes De Cèze Cévennes*) et mène des politiques de développement durable à l'échelle de ce bassin de vie, notamment une Charte de Forestière de Territoire (CFT). Une charte forestière, c'est la politique forestière d'un territoire, construite par les élu(e)s et les structures locales volontaires.

La Charte Forestière du Pays des Cévennes, c'est :

3 priorités / 4 objectifs à atteindre / 29 actions à réaliser de 2021 à 2024, par 16 porteurs d'actions / 20 élu(e)s suivant son pilotage / 54 structures partenaires travaillant avec les élus (forêt privée et publique, filière, développement local, etc.)

CONTACTS PRESSE

Océane Buforn
oceane.buform@certificationbtmc.org
06 07 71 43 18

Léa Fabre
lea.fabre@communesforestieres.org
06 18 26 38 15

EN SAVOIR PLUS

www.certificationbtmc.org



www.collectivitesforestieres-occitanie.org



www.foretcaussescevennes.fr

